

lignes aériennes. Or on ne saurait comparer le transport par air au transport par bateau.

Le service reliant Wood-Island et Caribou a pris beaucoup d'importance; il est devenu indispensable aux régions méridionale et orientale de l'île, aux pêcheurs et aux touristes. Il ne peut cependant répondre qu'à demi à la demande. Les touristes qui se rendent de la Nouvelle-Écosse à l'Île du Prince-Édouard doivent parfois attendre le bateau une journée ou une journée et demie. Les deux vapeurs, le *Charles A. Dunning* et le *Prince-Nova*, assurent un excellent service mais ils ne sont pas assez gros. Je le répète, le Gouvernement a donné à entendre qu'il exécuterait des projets comme celui de la canalisation et celui de la chaussée de Canso et qu'il ferait construire un gros navire pour desservir Terre-Neuve. Toutes ces entreprises sont nécessaires. Celui qui relie l'île du Prince-Édouard au continent devrait recevoir l'approbation du Gouvernement et toute l'aide fédérale possible. A dire vrai, il conviendrait d'examiner très soigneusement toutes les demandes qui s'adressent au Gouvernement. J'aurais encore beaucoup à dire au sujet du service de transbordement.

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député a dépassé son temps de parole. Il pourra continuer, si la Chambre le permet.

M. McLure: Je croyais qu'il me restait cinq minutes.

M. Weir: L'autre jour, vous avez parlé pendant vingt-cinq minutes.

Des voix: Poursuivez.

M. McLure: J'en ai fini avec la question des transports. Je signale qu'on n'a pas tenu la promesse de construire un bureau de poste. Autre promesse non réalisée: les gouvernements fédéral et provincial avaient promis sérieusement d'assurer des communications satisfaisantes à l'intérieur du port, d'apporter des améliorations et de construire une rampe pour le chemin de fer maritime. Ces questions ont été chaudement débattus au cours des campagnes électorales de 1945 et de 1949 et je désire qu'il soit consigné au hansard que les promesses auxquelles elles ont donné lieu n'ont pas été tenues et qu'à toutes fins pratiques, le Gouvernement ne s'en est pas soucié. Je mentionnerai, en passant seulement, une autre question dont on n'a pas tenu compte. Il s'agit de la construction d'une caserne pour la marine. Ici même, à la Chambre, on a promis, à trois ou quatre reprises, de construire cette caserne et une salle d'exercices; il n'y a encore aucun signe de construction, ni dans un cas ni dans l'autre. Toutefois, le Gouvernement annonce aujourd'hui même qu'il dépensera des mil-

lions pour en construire en Europe. La caserne de la marine et la salle d'exercices dont je parle pourraient être érigées au coût d'un million, même à l'heure actuelle; aussi ne vois-je pas pourquoi nous ne les aurions pas.

Je désire aussi faire mention du pont ferroviaire qui franchit la rivière Hillsborough entre Charlottetown et Southport. Il servait de raccordement à la voie ferroviaire qui se dirige jusqu'à port Murray. Je crois comprendre que le National-Canadien a l'intention d'enlever cette voie de quarante à cinquante milles et d'expédier les rails à un autre endroit, éliminant ainsi ce chemin de fer. Je ne sais à quel point la rumeur est fondée, mais elle circule. Le pont est condamné et personne ne sait qui en est propriétaire, qui doit le réparer ni à quelle date auront lieu les réparations. J'ai inscrit une question au *Feuilleton* à ce sujet, mais on n'y a pas encore répondu.

J'avais également l'intention de parler de l'industrie laitière. Je n'en ai pas parlé plus tôt parce que j'attendais, depuis le 5 novembre, une réponse à la question que j'ai inscrite au *Feuilleton*. Lorsque je l'aurai obtenue, je saisisrai l'occasion d'aborder le sujet. Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de m'avoir accordé du temps supplémentaire.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, les conclusions du rapport Massey, notamment celles qui ont trait à l'aide aux universités canadiennes, ont récemment été l'objet de violentes attaques, tant à la Chambre qu'en certains autres milieux. Quelques-unes de ces dénonciations ne constituent que de la propagande électorale sous sa forme la plus illogique, qui pourraient se résumer en quelques mots: Cela vient d'Ottawa, donc, c'est mauvais.

D'autres critiques semblent cependant faites de bonne foi et d'ordre pratique. Celles-là méritent qu'on s'y arrête, au moins pour les dépouiller des sophismes qu'elles contiennent ou des préjugés tenaces dont elles sont entachées.

L'article 93 de la constitution canadienne accorde aux provinces des droits exclusifs en matière d'éducation. Il ne semble exister aucune divergence d'opinion à ce sujet. Le premier ministre du pays (M. St-Laurent) le reconnaît, les députés fédéraux libéraux l'admettent et le rapport Massey le dit en toutes lettres.

Pourquoi, alors, s'efforce-t-on, en certains milieux, de tromper délibérément la population du pays et en particulier celle de la province de Québec, en prétendant faussement que le gouvernement fédéral cherche à s'immiscer dans le domaine de l'Éducation, lequel est exclusivement réservé aux provinces?

[M. McLure.]